

P. 13

~~S. N. 47. 46.~~
Bulletin

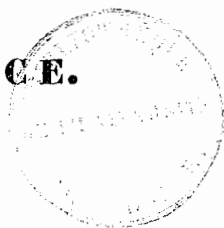
(8)

DE LA

SOCIÉTÉ

GÉOLOGIQUE

DE FRANCE.



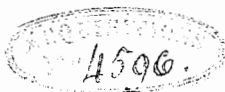
Come Neuvienne. Deuxième Série.

1851 A 1852.

PARIS,

**AU LIEU DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ,
RUE DU VIEUX-COLOMBIER, 24.**

1852.



les coupes qu'a nécessitées l'établissement de la voie de fer dans la vallée de la Rosselle. Elles ont mis à jour, près de la station de cette localité, les couches inférieures du grès bigarré représentées par des gros bancs de grès. Contrairement à ce qui arrive dans la plus grande partie de la Lorraine, ces couches sont ici fortement inclinées; elles plongent vers le N.-E. Un peu plus loin une autre tranchée présente les mêmes bancs inclinés en sens inverse. Ces accidents, qui se reproduisent dans les autres étages de la formation triasique, paraissent être la conséquence du soulèvement de la chaîne du Thuringerwald. On les a observés dans d'autres points du département de la Moselle, tout le long d'une ligne qui est sensiblement parallèle à l'axe de cette chaîne.

Dans une grande tranchée sur le flanc droit de la vallée de la Rosselle, tout près de Hombourg, la Société a bien vu le gîte dolomitique qui se trouve à la séparation du grès bigarré et du grès vosgien; il forme là plusieurs bancs qui ont plus de 1 mètre de puissance.

Séance du 17 septembre 1852.

La séance est ouverte à deux heures, à Metz, sous la présidence de M. Vaultrin, vice-président.

Sur l'invitation de M. le président, **M. de Vassart rend compte, dans les termes suivants, des faits qui ont été observés sur la route de Saint-Avold à Metz.**

La route reste d'abord dans la partie moyenne du grès des Vosges qu'elle n'a point quittée depuis Forbach; puis à Longeville, elle s'élève tout à coup sur la chaîne de collines au pied de laquelle elle était tracée. Elle met à jour, dans cette localité, toutes les assises qui ont été observées dans la côte au-dessus de Forbach, le grès vosgien à la base, le grès bigarré au milieu, et au sommet le muschelkalk. Les glaises qui existent à la partie inférieure de cette formation renferment ici une masse peu épaisse de gypse qui a donné lieu autrefois à une exploitation. Un peu plus haut dans la côte, il y a une carrière dans les bancs solides du muschelkalk supérieur, et c'est encore la

variété oolitique qu'on y exploite. Au sommet, on trouve les couches calcaires minces avec intercalations marneuses qui caractérisent la partie la plus élevée du muschelkalk, et par une disposition analogue à celle qui a été signalée près de Saarbourg, on ne les quitte plus lorsqu'on descend par une pente assez rapide sur Bionville. Un peu au delà de ce village paraissent les marnes irisées; elles sont peu développées le long de la route; on y remarque seulement quelques lits de calcaire dolomitique. Le lias se montre ensuite dans la côte de Pont à Chaussy. Les premières assises consistent en un grès quartzeux peu agrégé; puis viennent les premiers bancs du calcaire à Gryphées arquées que l'on exploite pour chaux hydraulique au sommet de la côte. Ces bancs de couleur bleu foncé et les marnes qui les séparent constituent le sol du plateau légèrement déclive qui s'étend jusqu'aux portes de Metz. Il existe, dans le voisinage de cette ville, de nombreuses carrières dans lesquelles les membres de la réunion ont recueilli divers fossiles, et entre autres des Plagiostomes et des Pentacrinites.

Après un résumé succinct dans lequel M. Jacquot rappelle les faits principaux qui ont fixé l'attention de la Société géologique dans la réunion extraordinaire qu'elle a tenue à Metz, M. le président déclare la cession close, et adresse des remerciements aux géologues qui ont conduit la réunion dans ses diverses excursions.

Note sur les eaux thermales d'Hamman Meskhoutin (province de Constantine, Algérie), par M. le docteur E. Grellois (1).

Les eaux minéro-thermales d'Hamman-Meskhoutin sont situées dans la province de Constantine (Algérie), à l'O. et à 16 kilomètres environ de Ghelma.

Elles sont éloignées de Bone et de Constantine (Algérie) d'environ 22 lieues; une distance à peu près égale les séparera de Philippeville, lorsqu'il existera entre ces deux points une communication directe.

(1) Cette note avait été présentée à la Société pendant l'année 1854, mais son impression a été retardée par diverses circonstances.